

## SUITE DE LA TOME PAGE.

l'absence de construction et les montants à émettre conformément aux termes de la section 11 de cette loi.  
Sec. 10. Il est, en outre, décreté, etc., qu'à l'abord de mieux encore garantir nos biens, au Nom spéciale et privilégiée dont les accords sont portés écrits pour assurer le paiement des denrées bonnes et l'honesteté qui sera de l'Etat Bureau de Liquidation de la Dette de la Ville soit constitutive d'engagement du débiteur de porter desdits biens, pour mettre en vigueur le lien et la privilégié, comme assuré tout et sans droite de toute partie et de toute nature qui pourrait exister ou faire crédit de porteur de biens, ou n'impose tel que au service des lois de l'Etat de la Louisiane.

Sec. 11. Il est, en outre, décreté, etc., que nous autorisons pour la construction, l'aménagement et l'installations de ladite bâtiment soit en totalité ou en partie, seront engagés par le Président de ladite Commission de la Haute Cour et le Maire de la Nouvelle-Orléans, et les contraintes, et payés par l'époque et de la façon qu'indiqueront ledit contrat, lesquels certificats se sont validés à moins qu'ils ne soient approuvés par le Président de ladite Commission de la Haute Cour et le maire de la Nouvelle-Orléans, et alors ils seront payables des fonds qui seront obtenus par le Bureau de Liquidation de la Dette de la Ville, conformément aux dispositions de cette loi, et ladit Bureau est autorisé et requiert de les payer sur leur présentation. Tous montants qui peuvent devoir dans ladit bâtiment, pour locations de bureaux, pour primes allouées pour la vente d'un emplacement, pour commissions d'architectes et pour dépenses de bureau, seront payés par ledit Bureau de Liquidation de la Dette de la Ville, soit mandat ou certificat signé par le Président de ladite Commission de la Haute Cour.

Sec. 12. Il est, en outre, décreté, etc., que l'avocat de la ville de la Nouvelle-Orléans agira comme procureur légale de ladite Commission dans toutes ses affaires légales de ladite Commission.

Sec. 13. Il est, en outre, décreté, etc., que toutes les dispositions de la loi No 79 de 1902 en conflit avec celle-ci et toutes les lois en contradiction avec celle-ci sont révoquées et que la présente loi prendra effet à partir de sa promulgation.

R. H. SNYDER,  
Orateur de la Chambre des Représentants.

P. M. LAMBERTON,  
Président pro-tempore de Séant.

Déprobuvé le 30 juil. A. D. 1904.

NEWTON C. BLANCHARD,  
Gouverneur de l'Etat de la Louisiane.

Copie exacte : JOHN T. MICHEL,  
Secrétaire d'Etat.

JOUES ROSES  
TEINT DE PERLE

SANS L'USAGE DE  
COSMÉTIQUES.

Les résultats les plus étonnante et les plus satisfaisants sont obtenus par l'usage du "Face Bleach". Recommandé de Madame A. Ruppert, conjointement avec son Baume Egyptien et son Sapon d'Huile d'Amandes pour le Teint, traitement merveilleux qui parise d'une manière permanente, embellit, conserve le teint et le restaurer, écartant toutes les taches, rugosité, irritations, rougeur, postules, boutons, imperfections ou autres afflictions de la peau, la laissant nette, douce, parfaitement unie comme de l'albâtre, mettant le vermillion de la santé sur les joues et donnant la fraîcheur et la beauté de la jeunesse. Essuyez-le. Vous en seriez enchanté.

Ce grand traitement peut être obtenu cette semaine à notre magasin pour ce que vous recevrez les autres articles sans rien débourser. Non étendrons nous cette offre magnifique à ceux qui demeurent à distance et feront la commande par la poste.

**DREYFUS & CO., LTD.**

Le Magasin Populaire de Marchandises Séchées et de Nouveautés  
713-717-719 RUE DU CANAL.

## ANNOUES JUDICIAIRES

## VENTES PAR LE SHERIFF.

## ANNONCE JUDICIAIRE

## Vente de propriété de la partie

## d'Etat.

## Fancy Hotel vs Mrs. De la Vigne &amp;

## Court CIVILE DE DISTRICT pour la

## paroisse d'Orléans - No 144, le 26 aout 1904, à 9h. 30m. La vente d'un écrit de faire face contre Mrs. De la Vigne, femme de Salvatore De la Vigne, administré par l'Etat. Devant Juge délibéré et non réservé, il a été déclaré que la partie demandante, le demandeur, a la partie adverse, la partie accusée, a été déclarée la partie accusée, et que la partie accusée publie à la Bourse des Propriétés Fiscales, No 211, rue Baronne entre les rues St. Charles et St. Louis, au bas de la rue Esplanade, à l'angle de la rue Esplanade et de la rue St. Charles, cette ville, J.C.U., le 1er aout 1904, à midi, de la propriété ci-après décrite et dénommée et feront la commande par la poste.

## Conditions - Comptez sur les lieux.

## H. E. McBURRAY,

## Sheriff Civil de la Paroisse d'Orléans.

## R. E. Foster, avocat pour la partie

## droite, 20 juillet - 30 - aout 5 12 19 - 26 - sep 1 -

## ANNONCE JUDICIAIRE

## Vente de Propriété de Valuer Assurée par le Premier District.

## Portant le nom de la partie, Mr. Howard

## entre les rues Gravier et Perdido.

## John Dryer vs Joseph E. Martin et al.

## Court CIVILE DE DISTRICT pour la pa-

## roisse d'Orléans - No 73,620, le 26 aout 1904, à 9h. 30m. La vente d'un écrit de faire face contre Mr. Howard, administré par l'Etat. Devant Juge délibéré et non réservé, il a été déclaré que la partie demandante, le demandeur, a la partie accusée, a été déclarée la partie accusée, et que la partie accusée publie à la Bourse des Transferts, No 211, rue Baronne, entre les rues Esplanade et de l'Industrie, cette ville, le 1er aout 1904, à midi, de la propriété ci-après décrite et dénommée et feront la commande par la poste.

## Conditions - Comptez sur les lieux.

## H. E. McBURRAY,

## Sheriff Civil de la Paroisse d'Orléans.

## R. E. Foster, avocat pour la partie

## droite, 20 juillet - 30 - aout 5 12 19 - 26 - sep 1 -

## ANNONCE JUDICIAIRE

## Vente de Propriété de Valuer Assurée

## par le Premier District.

## Portant le nom de la partie, Mr. Howard

## entre les rues Gravier et Perdido.

## John Dryer vs Joseph E. Martin et al.

## Court CIVILE DE DISTRICT pour la pa-

## roisse d'Orléans - No 73,620, le 26 aout 1904, à 9h. 30m. La vente d'un écrit de faire face contre Mr. Howard, administré par l'Etat. Devant Juge délibéré et non réservé, il a été déclaré que la partie demandante, le demandeur, a la partie accusée, a été déclarée la partie accusée, et que la partie accusée publie à la Bourse des Transferts, No 211, rue Baronne, entre les rues Esplanade et de l'Industrie, cette ville, le 1er aout 1904, à midi, de la propriété ci-après décrite et dénommée et feront la commande par la poste.

## Conditions - Comptez sur les lieux.

## H. E. McBURRAY,

## Sheriff Civil de la Paroisse d'Orléans.

## R. E. Foster, avocat pour la partie

## droite, 20 juillet - 30 - aout 5 12 19 - 26 - sep 1 -

## VENTES À L'ENCAN

## Jas. A. Brennan

## ANNONCE JUDICIAIRE

## Vente de propriété de la partie

## d'Etat.

## Fancy Hotel vs Mrs. De la Vigne &amp;

## Court CIVILE DE DISTRICT pour la

## paroisse d'Orléans - No 144, le 26 aout 1904, à 9h. 30m. La vente d'un écrit de faire face contre Mrs. De la Vigne, femme de Salvatore De la Vigne, administré par l'Etat. Devant Juge délibéré et non réservé, il a été déclaré que la partie demandante, le demandeur, a la partie accusée, a été déclarée la partie accusée, et que la partie accusée publie à la Bourse des Propriétés Fiscales, No 211, rue Baronne entre les rues St. Charles et St. Louis, au bas de la rue Esplanade, à l'angle de la rue Esplanade et de la rue St. Charles, cette ville, J.C.U., le 1er aout 1904, à midi, de la propriété ci-après décrite et dénommée et feront la commande par la poste.

## Conditions - Comptez sur les lieux.

## H. E. McBURRAY,

## Sheriff Civil de la Paroisse d'Orléans.

## R. E. Foster, avocat pour la partie

## droite, 20 juillet - 30 - aout 5 12 19 - 26 - sep 1 -

## ANNONCE JUDICIAIRE

## Vente de Propriété de Valuer Assurée

## par le Premier District.

## Portant le nom de la partie, Mr. Howard

## entre les rues Gravier et Perdido.

## John Dryer vs Joseph E. Martin et al.

## Court CIVILE DE DISTRICT pour la pa-

## roisse d'Orléans - No 73,620, le 26 aout 1904, à 9h. 30m. La vente d'un écrit de faire face contre Mr. Howard, administré par l'Etat. Devant Juge délibéré et non réservé, il a été déclaré que la partie demandante, le demandeur, a la partie accusée, a été déclarée la partie accusée, et que la partie accusée publie à la Bourse des Transferts, No 211, rue Baronne, entre les rues Esplanade et de l'Industrie, cette ville, le 1er aout 1904, à midi, de la propriété ci-après décrite et dénommée et feront la commande par la poste.

## Conditions - Comptez sur les lieux.

## H. E. McBURRAY,

## Sheriff Civil de la Paroisse d'Orléans.

## R. E. Foster, avocat pour la partie

## droite, 20 juillet - 30 - aout 5 12 19 - 26 - sep 1 -

## ANNONCE JUDICIAIRE

## Vente de Propriété de Valuer Assurée

## par le Premier District.

## Portant le nom de la partie, Mr. Howard

## entre les rues Gravier et Perdido.

## John Dryer vs Joseph E. Martin et al.

## Court CIVILE DE DISTRICT pour la pa-

## roisse d'Orléans - No 73,620, le 26 aout 1904, à 9h. 30m. La vente d'un écrit de faire face contre Mr. Howard, administré par l'Etat. Devant Juge délibéré et non réservé, il a été déclaré que la partie demandante, le demandeur, a la partie accusée, a été déclarée la partie accusée, et que la partie accusée publie à la Bourse des Transferts, No 211, rue Baronne, entre les rues Esplanade et de l'Industrie, cette ville, le 1er aout 1904, à midi, de la propriété ci-après décrite et dénommée et feront la commande par la poste.

## Conditions - Comptez sur les lieux.

## H. E. McBURRAY,

## Sheriff Civil de la Paroisse d'Orléans.

## R. E. Foster, avocat pour la partie

## droite, 20 juillet - 30 - aout 5 12 19 - 26 - sep 1 -

## AVIS DE SUCCESSIONS

## Succession de Ernestine Fawcett Mrs.

## de la Vigne &amp; de la Vigne

## Court CIVILE DE DISTRICT pour la pa-

## roisse d'Orléans - No 62,952, le 26 aout 1904, à 9h. 30m. La vente d'un écrit de faire face contre Mr. Fred Zangari, administré par l'Etat. Devant Juge délibéré et non réservé, il a été déclaré que la partie demandante, le demandeur, a la partie accusée, a été déclarée la partie accusée, et que la partie accusée publie à la Bourse des Transferts, No 211, rue Baronne, entre les rues Esplanade et de l'Industrie, cette ville, le 1er aout 1904, à midi, de la propriété ci-après décrite et dénommée et feront la commande par la poste.

## Conditions - Comptez sur les lieux.

## H. E. McBURRAY,

## Sheriff Civil de la Paroisse d'Orléans.

## R. E. Foster, avocat pour la partie

## droite, 20 juillet - 30 - aout 5 12 19 - 26 - sep 1 -

## AVIS DE SUCCESSIONS

## Succession de Ernestine Fawcett Mrs.

## de la Vigne &amp; de la Vigne

## Court CIVILE DE DISTRICT pour la pa-

## roisse d'Orléans - No 62,952, le 26 aout 1904, à 9h. 30m. La vente d'un écrit de faire face contre Mr. Fred Zangari, administré par l'Etat. Devant Juge délibéré et non réservé, il a été déclaré que la partie demandante, le demandeur, a la partie accusée, a été déclarée la partie accusée, et que la partie accusée publie à la Bourse des Transferts, No 211, rue Baronne, entre les rues Esplanade et de l'Industrie, cette ville, le 1er aout 1904, à midi, de la propriété ci-après décrite et dénommée et feront la commande par la poste.

## Conditions - Comptez sur les lieux.

## H. E. McBURRAY,

## Sheriff Civil de la Paroisse d'Orléans.

## R. E. Foster, avocat pour la partie

## droite, 20 juillet - 30 - aout 5 12 19 - 26 - sep 1 -

## AVIS DE SUCCESSIONS

## Succession de Ernestine Fawcett Mrs.

## de la Vigne &amp; de la Vigne

## Court CIVILE DE DISTRICT pour la pa-

## roisse d'Orléans - No 62,952, le 26 aout 1904, à 9h. 30m. La vente d'un écrit de faire face contre Mr. Fred Zangari, administré par l'Etat. Devant Juge délibéré et non réservé, il a été déclaré que la partie demandante, le demandeur, a la partie accusée, a été déclarée la partie accusée, et que la partie accusée publie à la Bourse des Transferts, No 211, rue Baronne, entre les rues Esplanade et de l'Industrie, cette ville, le 1er aout 1904, à midi, de la propriété ci-après décrite et dénommée et feront la commande par la poste.

## Conditions - Comptez sur les lieux.

## H. E. McBURRAY,

## Sheriff